



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF THE HOLY FATHER JOHN PAUL II
TO THE NEW AMBASSADOR
OF INDIA TO THE HOLY SEE***

Thursday, 14 December 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Inde près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les aimables salutations que vous m'avez exprimées de la part du Président Kocharil Raman Narayanan, du gouvernement et du peuple de l'Inde, et je vous prie de bien vouloir transmettre mes meilleurs vœux ainsi que l'assurance de mes prières pour la paix, la prospérité et l'harmonie de la nation.

Mes pensées se tournent souvent vers votre pays, que j'ai eu la joie de visiter à deux reprises. Au cours de ces visites, j'ai eu l'occasion de rencontrer un peuple marqué par des cultures et des religions anciennes, ainsi que par une sagesse, qui continuent de jouer un rôle vital dans la vie de la société. L'Inde a été profondément enrichie par la variété de ses peuples, traditions et langues, et la société indienne peut se vanter de nourrir depuis longtemps un respect et une estime pour ce riche patrimoine. Au sein d'une diversité importante et fascinante, une vision d'une nation unie est apparue au cours des siècles à travers l'œuvre de philosophes, de mystiques, d'écrivains et d'hommes d'État exceptionnels, qui ont apporté une contribution significative à votre histoire et ont permis à votre pays de faire entendre sa voix particulière au sein de la communauté mondiale.

2. Vous avez souligné l'engagement de l'Inde à la paix et à l'amitié avec toutes les nations. La promotion de la paix représente l'un des défis les plus importants auxquels doit faire face la Communauté internationale au début du nouveau millénaire. Le monde, qui jusqu'à peu, a vécu sous l'ombre de la menace d'un conflit entre deux blocs opposés, continue d'être menacé par des

rivalités anciennes et nouvelles entre les peuples, ainsi que par l'écart croissant entre les secteurs riches et pauvres de la société, un écart qui risque de devenir de plus en plus radical tandis que la mondialisation de l'économie et de la technologie s'accroît. Des fondements solides et durables pour la paix exigent que la défense et la promotion de la dignité de la personne humaine deviennent le principe directeur de tous les aspects de la vie. De même, le bien commun doit devenir l'engagement primordial de tous ceux qui ont une responsabilité dans la vie des nations (cf. Message pour la Journée mondiale de la Paix 1999, n. 1).

La dignité humaine représente une valeur transcendante, indépendamment du lieu ou des conditions, et constitue un élément essentiel de la vérité sur l'homme, qui ne peut être ignoré qu'au détriment des peuples et des nations. La reconnaissance de la dignité innée de tous les membres de la famille humaine, ainsi que la reconnaissance de l'égalité et du caractère inaliénable de leurs droits, constituent l'une des conditions fondamentale de la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations unies, et représentent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Le manque de respect de cette dignité conduit aux diverses formes souvent tragiques de discrimination, d'exploitation, de troubles sociaux et même de conflits nationaux et internationaux, qui nous sont malheureusement si familiers.

3. La société indienne est empreinte d'une profonde conscience de l'importance de la dimension spirituelle et transcendante de la vie humaine. Votre pays est célèbre pour son respect des traditions religieuses de son peuple, un respect garanti par la Constitution indienne, qui reconnaît le droit de tous à la libre pratique de leur religion. Les traditions religieuses jouent un rôle vital dans la vie de la nation, et représentent une source de joie, de force et de profonde signification pour ses citoyens. Elles apportent une contribution essentielle au véritable progrès de la société, en attirant l'attention sur les questions et les valeurs les plus fondamentales. De même, elles indiquent les normes spirituelles et morales de croissance qui devraient toujours accompagner le progrès économique, scientifique et technologique.

4. Il faut souhaiter que le respect et l'harmonie mutuels qui prévalent traditionnellement parmi les fidèles des diverses religions en Inde subsistent, et deviennent encore plus stables. Il y a eu récemment des moments de tension et même des incidents tragiques au cours desquels des groupes ethniques et religieux n'ont pas respecté la dignité et les droits qui sont la base d'une coexistence pacifique. Le recours à la violence au nom de la croyance religieuse est une perversion des enseignements mêmes des principales religions. Le bien de la société exige que le droit à la liberté religieuse enracinée dans la loi soit réaffirmé et jouisse d'une protection effective. En accord avec les plus grandes traditions de l'Inde, un dialogue, une compréhension et une coopération mutuelles sont nécessaires parmi les fidèles des diverses religions, afin de permettre à tous d'œuvrer ensemble en vue d'une civilisation édiflée sur les valeurs universelles de la solidarité, de la justice et de la liberté. Comme je l'ai souligné à l'occasion de ma rencontre avec les chefs religieux à Delhi: «Les responsables religieux, en particulier, ont le devoir de faire tout leur possible pour garantir que la religion soit ce que Dieu désire, une source de bonté, de

respect, d'harmonie et de paix» (Discours aux représentants des autres religions et confessions chrétiennes, 7 novembre 1999, n. 3; cf. ORLF n. 46 du 16.11.1999). Tout en étant fermement fidèles à ce que nous croyons et sans abandonner nos convictions, il est essentiel que nous nous efforcions tous de nous écouter mutuellement afin de discerner tout ce qui est bon et saint, et tout ce qui contribue à la coopération et à la paix.

Je vous remercie de vos remarques cordiales au sujet de la contribution du christianisme à votre pays au cours des deux milles dernières années. La communauté catholique, présente en Inde au cours de tout ce temps, est petite par rapport à la population tout entière, mais ses membres sont fiers de se placer au service de leurs concitoyens, en accord avec l'exemple de Jésus-Christ qui ne vint pas pour être servi, mais pour servir (cf Mt 20, 28). Dans ses diverses activités, l'Église ne recherche pas de privilèges particuliers, mais désire simplement exercer ses droits librement et voir ces droits respectés. De cette façon, elle continuera à pouvoir poursuivre sa mission spirituelle et humanitaire, et apportera sa contribution particulière à l'édification d'une société qui représente une véritable maison pour tous ses membres.

Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite que tandis que vous vous apprêtez à assumer vos responsabilités, les liens d'amitié entre le Saint-Siège et l'Inde se renforcent de plus en plus. Soyez assuré que les différents bureaux de la Curie Romaine seront prêts à vous assister dans l'accomplissement de cette mission. Sur vous, ainsi que sur le bien-aimé peuple de votre nation, j'invoque une abondance de Bénédiction divines.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2001 n.3 p.6.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana